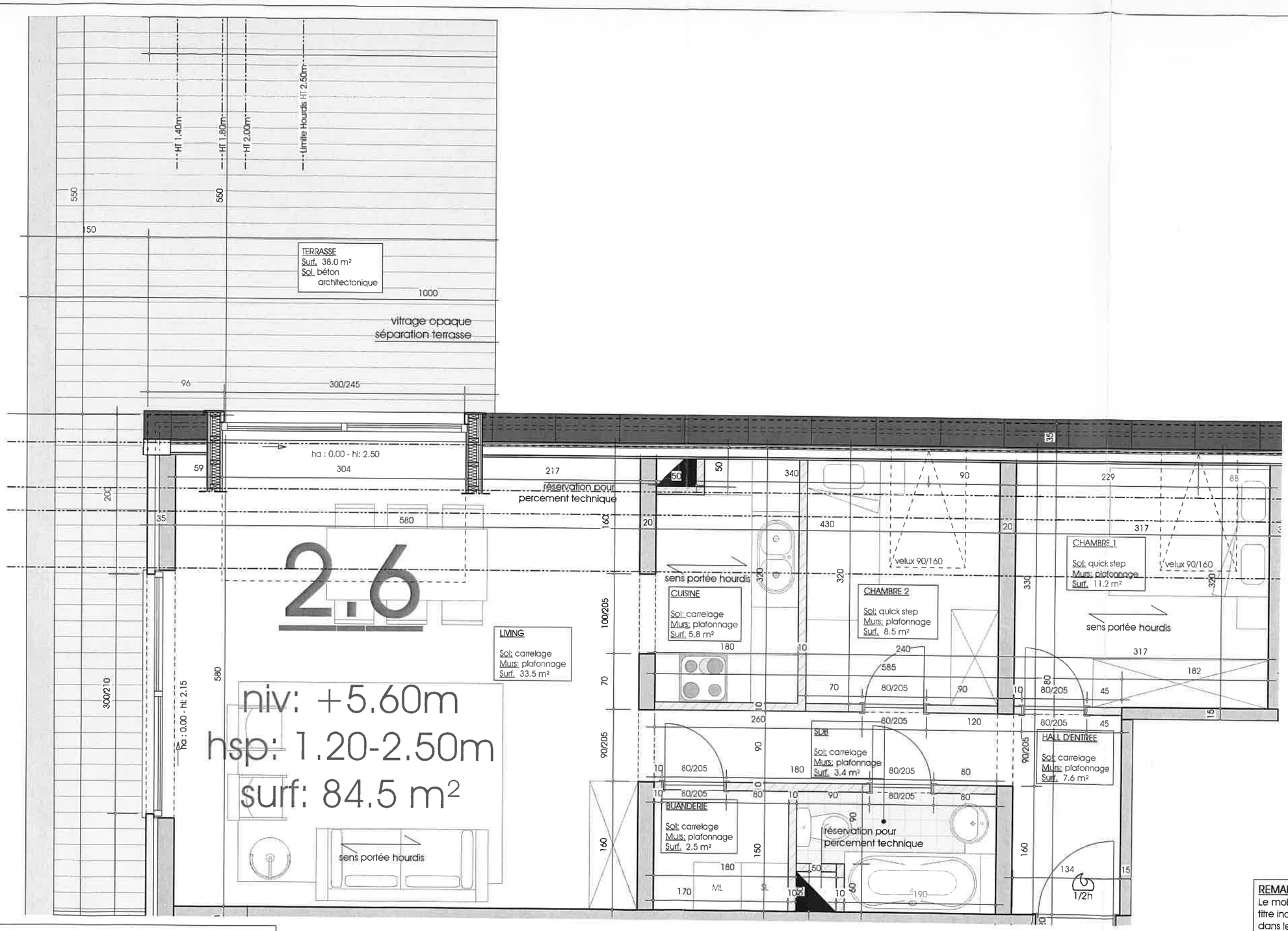

Je, soussigné..... (nom, prénom),
demeurant à .....
accepte le plan présent comme répondant aux modifications
que j'ai demandées auprès de la SOCIETE M&B IMMOBILIER, division immobilière,
et représentant un supplément tel que détaillé dans l'annexe ci-jointe.

Date: ..... Signature: .....

REMARQUE:
Le mobilier dessiné sur les plans est donné à titre indicatif (sauf celui repris expressément dans le cahier spécial des charges) et ne fait pas partie du prix. Ces dessins n'ont pour but que de suggérer l'organisation possible de l'appartement.

LEGENDE DES MATERIAUX:

1. Parement briques
2. Blocs de béton
3. Cloison blocs de plâtre
4. Cloison blocs de plâtre hydrofuges

Dossier: 811/drio

Appartement 2.6

Tiré le 30/06/08

Les plans restent la propriété de l'architecte, toute reproduction et utilisation est interdite sans l'accord préalable écrit de l'auteur

L | GNES architectes
Laurent GODIN
ARCHITECTE
105/b, 1 ère Avenue
P.I. des Hauts-Sarts à 4040 Herstal
04/253.59.50